JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

FRIX DE L'ABONNEMENT

Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne: Trois mois, 15 francs. La France et l'étranger, les frais de poste en sus.

LE PRIX DES ABONVEMENTS EST PAYABLE D'AYANCE. - TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AY S CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION 17, RUE NEUVE, 17

Directeur-Gerant : ALFRED REBOUX Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES

RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. - A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis. Paris, chez MM. HAVAS. LAFFITE et C", place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dume-des-Victoires, 34

Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 19 JANVIER 1886

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Si quelques doutes avaient pu subsister sur le véritable sens de la déclaration ministérielle lue aux Chambres samedi dernier, les commentaires de la presse suffiraient à dissiper toutes les équivoques.

Nous ne parions pas bien entendu de 1 c presse conservatrice. Là on connaît le Président du Couseil et ses collaborateurs, on sait qu'il n'y a, à leur égard, aucunillusion à se faire.

On a'ignore pas que M. de Freycinct a toujeurs suivi ceux dont il réclamait le cencours, qu'il a passé successivement par toutes les nuances de l'opinion républicaine et qu'il a, certain jour, laissé entrevoir le fond de sa pensée en disant qu'on ne soupconnaît pas la dose de radicalisme qu'on pourrait faire accepter à la France, pourvu qu'on sauvegardat les apparences. M. de Freyeinet a toujours été l'organisateur de la désorganisation.

Il l'a été, l'est et le sera encore. Les conservateurs n'ont et ne peuvent avoir ea lui aucune confiance.

Mais quelle est l'attitude de la presse de gauche! Trois courants bien distincts s'y accusent.

A l'extrême-gauche, c'est un véritable enthousiasme. Nous le comprenous sans

On a fait judicicusement la remarque que le programme ministériel était à pert présidentique au programme dont les radicaux réunis rue Cadet, tracéreat il y aquelques mois les lignes principales.

L'extrême-gauche à un autre motif pour approuver. Elle sait par expérience que M. de Freycinet cédera toujours à la pression qu'elle excercera sur lui, si général est ce sentiment que nous le voyons clairement percer dans les commentaires de la presse opportuniste.

Là on n'en est pas encore à attaquer le eabinet, mais on « l'attend à ses actes » et on l'avertit qu'il scra surveille de tres

La République Française avertit le président du Conseil que « dans la politique, les vues de l'esprit, le calculs, les habilités ne sont pas tout »; et ainsi que « ce n'est pas tout que d'être mécanicien expert et disert orateur, pour suppléer à ce qui fait les grands orateurs ».

La défiance est ici caractérisée et la menace à peine voilée. Même dans cette nuance indécise à laquelle se rattachent les amis du dernier cabinet, on est froidet le Siècle, sans se poser en adversaire du ministère, précise qu'il entend garder son indépendance.

La défiance apparaît nettement lorsqu'on arrive aux républicains modérés dont le Journal des Débats est l'organe. On ne se borne pas là à la défiance, on va jusqu'à l'épouvante: « L'avenir seul, écrit le Journal des Débats, pourra montrer siles exigences de la minorité radicale dépasseront les concessions de la majorité qui ne l'est pas. Nous mentirions si nous aflections d'attendre beaucoup de modération de l'une et de l'autre, beaucoup de fermeté.

Il y a là, ce nous semble, pour les conservateurs une indication très nette du devoir qui s'impose à eux. Tout d'abord. ils comprendront qu'ils ne doivent point songer à une coalition même passagère, avec le radicalisme devenu ministériel. La droite comprendra en outre l'impétueuse nécessité d'avoir désormais une politique personnelle s'inspirant de principes tels que les modérés de toute nu uce puissent s'unir à elle pour défendre le pays contre les périls dont le menacent un ministère sans volonté aux mains d'un parti sans

NOUVELLES DU JOUR

Grave maladie du prince Jérôme

Paris, 18 janvier. - Le bruit court que le prince Jérôme serait gravement malade (Cotte dépèche est de l'Agence Havas. Voici d'autre part ce que nous télégraphie l'un de nos correspon-dants particuliers.

Paris, 18 janvier. — Il nous revient de source sure que la santé du prince Jérôme inquiète de nouveau et très sérieusement ses amis. Etant donné l'état diabétique du prince,

on craignait les suites de l'opération d'un kyste dont nous avons parlé. Ces craintes se sont réalisées et ses amis ne cachent plus leurs

Le traité de paix avec Madagascar

Paris, 18 janvier. — Ce matin, M. Henri Bu-chaed, lieutenant de vaisseau, aide-de-camp du contre-amiral Miot, a remis entre les mains de M. de Freycinet, président du conseil, ministre des affaires étrangères, le texte authentique du traité intervenu entre la France et le gouvernement hova.

Il est propuble que le projet de loi portant approbation de ce traité pourra être soumis au Pai-lement dans les premiers jours de la semaine pre-

chaine.

On lit dans le National : « D'après les instructions du ministre desaffaires étrangères. M. Patrimonio, consul général de France à Beyrouth,
actueilement en mision spéciale à Madaguscar,
restera jusqu'à nouvel ordre à Tamalave, pour
prêter son concours au contre-amiral Miot, commandant en chef du corpsexpéditionnaire.

« M. Patrimonio, qui a montré beaucoup d'énerrie et d'habilité. Joss de la conclusion du dernier

gie et d'habilité, lors de la conclusion du dernier traité avec les Hovas, est chargé par le gouverne-ment de régler tous les détails d'exécut'on, et notamment ceux qui sont relatifs au paiennent de l'indemnité de 10 millions duc à la Frai ce. » Le cabinet malgache n'ayant de ressources

se d'anner margaene n'ayant de resource suffisantes pour verse rec'te somme en un seul paiement, sera très probablement autorisé à se libèrer au moyen de plusieurs annuités.

C'est seulement lorsque fous ces détails seront réglés et que le gouvernement hoya aura pris des

corps expéditionnaire sera rembarquée pour la France. > Rappel du général de Courcy

Le géréral de Courcy vient d'être rappelé en France. C'est le général Warnet, le plus ancien des divisionnaires, qui a été désigné pour le rem-placer comme commandant supérieur des forces Elections de conseillers généraux

Une élection au conseil général a en lieu hier dans le canton sud d'Abbeville (Somme). Le can-didat radical, M. Gavelle, a été élu contre le can-

didat opportuniste.
Hier a également eu lieu une élection au conseil
général pour le canton de Châtiflor (Drôme). M.
Cornillon, républicain, a été élu contre M. Laurens, nservateur, par 250 voix de majorité.

Une élection sénatoriale dans la Somme M. le vicomte de Rainneville a adressé à MM. les délegnés sénatoriaux de la Somme une nouvelle lettre, dans laquelle il trait: les questions relatives à la candidature officielle. L'honorable candidat conservateur reconnaît au gouvernement le droit de dire aux populations: Voici ceux qui ont ma conflance, ceux que je préfère; en votant pour eux, vous me donnerce à moi-même un téchnique de la conflance de la moignage de satisfaction; mais il proteste èner-giquement contre les actes de pression commis par

gaquement contra les actes de pression commis par les détenteurs du pouvoir. Il rappelle qu'il a été lui-même, à une aufre époque, patronné par le gouvernement, en même temps que M. Dauphin; mais il n'a sur la conscionce aucune destitution, aucune révocation, il n'a brisé aucune carrière, il n'a jeté aucun fonc-tionnaire sur la paille ; aucun abus d'autorité ne

s'est faiten sa faveur. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent maintenant. La candidature officielle multiplie les

victmes. Le Journal d'Amiens, républicain modère expl-que en ces termes les motifs qui l'empéchent de défendre la candidature ultra-radicale de M. Pet t contre la candidature radicale de M. da Rainne

« Il sorait quelque peu tàcheux sans doute pour la république que l'opposition fut renforcée d'un membre au Sénat. Mais il serait influiment deplorable pour la république que le Sénat s'accrut d'un législateur dont le principe est de ne respe-ter que les lois qui lui plaisent. Il n'y en a pas de plus daugereux pour l'ordre public. » L'élection de M. de Rainneville n'empêcherait

pas les républicajas d'être en immense majorité au Parlement. L'élection de M. Petit sera la réhabilitation de la célèbre maxime: La force prime te droit. >

Allocution de Léon XIII dans le consistoire du 15 janvier

Voici la fin de l'allocution relative au conflit hispano-allemand prononcée par Léon XIII, dans sistoire du la janvier.

En présence de ce conflit, Nous Nous sommes effor-é d'empêcher qu'il devint plus grave, et, tenant ompte des droits et des intérets de l'une et de l'autre ation, Nous avons présenté avec conflunce le projet tion, Nous avons présenté avec conflance le projet i Nous a paru le plus apte à rétablir l'accord. Nous ons pris pour guide l'équité, et les conditions que que avons proposées et que vous connaissez tous ont

Nous avons proposées et que vous connaissez tous ont été accueillies par les deux partis.

« Ainsi, ce qui semblait, vu l'état présent et le mouvement des idées, pouvoir être à peine esperé s'est accompli par la volonté de la Divine l'rovidence: l'autorité suprème de l'Église a reçu un homanage de la plus haute portée de deux nations illustres et pui en les parties de la plus parties de la plus de la pries et en qui convient le plus parfaitement à sa

la plus haute portée de deux nations illustres et puisantes; et, ce qui convient le plus parfaitement à sa
missien, son intervention et ses conseils ont à suré
entre elles la paix et la cencorde.

Ce résultat doit être rapporté à cette vertu salutaire
et bienfaisante attachée par Dien à la puissance pontificale et qui, malgré l'iniquitédes temps qu'elle surmonte
ne peut être ni détruite, ni alterée.

D'où il apparait de nouveau combien préjudiciable
est l'oppression dont souffre le Saint-Siège, ainsi que
l'atteinte portée à sa liberté légitime. Par là, non seulement la justice et la religion sont violées, mais l'intèrét public l'est également : car c'état surtout dans
un êtat social et politique si trouble et si incertain
que l'autorité pontificale ent procuré des biens plus
éminents, si, jouissant de touts sa liberté et de tous
ses droits, elle avait pu sans obstacle user, pour le salut du gerre humain, de sa vertu tout entière.

Le général des jésuites

Le général des jésuites

On lit dans le Monde : « Le T. R. P. Beckx, général de la Compagnie de Jésus, est assez pravement malade pour qu'on puisse redouter sa fin prochaine, Aussi un journal du matin annonce-t-il que si ce malheur se réalisait, la Compagnie de Jesus serait obligée de procèder à la l'élection d'un

nouveau général.

> C'est une erreur. En raison du grand âge du

T, R. P. Beckz, les délégués des provinces lui out tjoint, if y a peu d'années, comme coadjuteur vec succession, lo R. P. Anderledy. If n'y aura one pas lieu, si te R. P. Backx meurt, de faire es élections pour lui donner un successe pr. >

L'effectif militaire de la Tunisie

L'agence Havas nous communique la note sui-vante : « L'envoi du général Lebeim de Dionne en Tunisie n'implique aucunement l'idée de mainte-nir dans cette colonie l'effectif militaire actuel. » Le ministre de la guerre se propose, au con-traire, de faire rentrer en France les sept batat-lons détachés des régiments d'infanterie. »

Un assassinat à Agen

Agen, 18 janvier. — Une fille publique a & é étranglée par un jeune homme de trente ans, repris de justice. L'assassin est arrêté.

de justice. L'assassin est arrêté.

La réponse de M. de Bismarck à la lettre de Léon XIII

Rome, l8 janvier. — Le Monitour de Rome et l'Ossercatore publient la réponse du prince Bismarck au pape; cette réponse est écrite en Français M.de Bismarck appelle le pape « Sire et votre Sainteté.» Il exprime sa profonde gratitude pour la décoration et la lettre du pape, Il ajoute que cette marque d'approbation lui a causé d'autant plus dé joie qu'elle se rattache à une œuvre de paix à laquelle il a pu collaborer. Léon XIII a dit que rien ne correspond mieux à la nature du pontificat romain que cette intervention pacifique.

C'est pour cela précisément qu'il a invoqué la média ion du Pape. La considération que les deux Eglises ne se trouvent pas dans une posit on analogue vis-à-vis du chef suprème que vénère l'une (l'espaguole) n'a pas affaibli sa confiance dans l'impartialité du Pape.

(l'espaguole) n'a pas affaibli sa contiance dans l'impartialité du Pape.

Les relations entre l'Espagne et l'Allemagne sont telles que la paix qui règne en ces deux pays n'est mena-ée par aucune divergence permanente. Il y a donc lieu d'espèrer que l'œuvre du Pape sert durable. Le prince de Bismarck termine en d'elarrant que, en ce qui le concerne, il saisira toujours et avec empressements toute occasion compatible avec l'accomplissement de ses devoirs envers son neutre et son pays pour témograer sa recennaismaitre et son pays pour témoigner sa reconnais saisance au Pape.

Décidément, le vout soufile un peu partout dans les voiles des coaservateurs. Les élections qui vieunent d'avoir lieu pour la Chambre des deputés au Brésil ont été très favorables à l'opposition conservatrice, et la situation réciproque des partis se trouve completement changée.

LA POLITIQUE DES RÉSULTATS

L'ancien ministre belge, M. Jacobs, vient le donner, à Paris, une conférence sur la Belgique qui a obtenu un vif et légitime suc-cès. M. Jacobs a fait un éloge enthousiaste de la Constitution et des institutions belges. Nous reproduisons la conclusion de cette con-férence, où M. Jacobs s'est exprimé en vérita-

ble homme d'Elat :

« L'intelligence commande la prudence qui n'est
pas la timidité et l'habilité qui n'est pas la rouerie. Dissimuler son drapeau est une làcheté, en faire un éponventail est une sottise. Nous n'avons le droit de commettre ni imprudences, ni mala-dresses. Toute aspérité inutile mise par l'homme dans le chemin qui mène à Dieu est une faute. Il est des époques outhousiastes, où les masses ont soif de mystère, de surnaturel. Ce qui frappe dans la Rédemption, c'est la folie de la croix : on ne calcule plus; on vend ses biens; on part pour la croisade. Dieu me préserve de rallier ces temps: ils ne sont pas les notres. Notre siècle est froi l, raisonneur, il lui faut des explications ; donnons-lui des explications. Pour l'ameser à nous lire, il faut ne pas le froisser, avant d'avoir, au moins. chranle ses preinges.

ébranlé ses préjugés.

• Plus que partout ailleurs, nous avons pu nous convaincre, en Belgique, combien la prudence est une vertu nécessaire. Les Belges: — vous vous en êtes peut-être aperçus ce soir, — sont un peu engoués de leur Constitution. Nos adversaires spéculent sur cet engouement. Pour déta dier le corps électoral du parti conservateur et catholique, ils n'entd'autre factique que de représenter la Constitution habite companyage par la Strat. titution belge comme comdannée par le Sami-Siège, Quelques meladresses lui avaient fourni des semblants d'arguments. Ce fut le signal d'une

croisade laïque. Le dernier ministère libéral s'en préva'ut pour re investi d'une mission de défense nat se dire investi d'une mission de linaginée pour contre une faction ultramontaine imaginée pour la circonstance. Pour ceux qui raisonnent, c'était la circonstance. Pour ceux qui raisonnent, c'était puéril. La Constitution belge est l'œuvre d'une majorité catholique. Aucune des propositions de révision n'est émanée de la droite. Mais le nombre les had juds est considérable. Alors s'engagea entre le ministère belge et le Saint-Siège la correspor dance connue sous le nom d'Echange de rues. I gouvernement s'imaginait que le Saint-Siège au rait usé de procédes tortueux, de faux-fuvants qu'il urait évits de s'expliquer, et justifié ainsi une rupture de relations diplomatiques. Le con-traire se produisit. S. S. Léon XIII déclar nette-ment que les Belges devaient accepter leurs institutions sans arrière-pensée, les maintenir et les défendre ; que cette question était définitivem

your croyer, sans doute, que la consi va en être le maintien des rapports diplomatiques ? Détrompez-vous. N'ayant pas trouve de prétexte de rupture dans la question constitutionnelle, on

de rupture dans la question constitutionnelle, on en chercha un dans la question scolaire. Le cabinet conservateur, ramené aux affaires par le grand flot électoral de 1884, a rétabli les relations avec le Saint-Siège et renversé la loi scolaire de 1879 : il l'a fait d'emblée, au débotté. malgré le bruit de la rue, au risque de laisser sur le champ de bataille quelques blessés qui ne s'en portent pas plus mal. Il a réagi contre ce préjugé que les ministères conservateurs doivent être des parenthèses vides, qu'ils doivent se contenter de

On ne gravit pas sans appréhension les degrès « On ne gravit pas sans appreciation nes regres du pouvoir; mais, lorsqu'on a fait cette ingrate ascension, c'est pour y agir, c'est pour y réaliser, dans une sage mesure, ses idées politiques, c'est pour y vivre en faisant le bien.

cette politique qui sait allier dans une juste me-sure le courage et l'habileté, la prudence et l'éner-gie et qui est la véritable-politique des résultats.

Découverte d'un nouveau textile

Le consal de France à Rotterdam vient de faire commitre que M. Béraud, industriel d'origine française établi à Maëstricht, adécouvert le moyen de liver de certain s'espèces de tourbe une fibre propre à tisser des étoffes nommées par lui « béraudines » et, présentant une grande analogie ; vec divers tistus de laines employes pour l'habillement, mais d'un prix de revient très inférieur à celui de ces tissus.

celui de ces tissus.

M. Béraud a, dans une conférence récente, denné les rensegnements suivants sur sa découverte et sur son atilisation. Le nouveau textile provient de la fibre qui recouvre lateurle comme d'une sorte de bourre, et dont elle doit être déburrassée pour servir à le combustion. C'est donc là une matière première jusqu'à présent sans emploi, et consèquemment sans valeur.

quemment sans valeur.

Traitée suivant le procédé de M. Béraud elle donne la béraudine dont il tire les filés de belle apparence prenant bien la teinture et pouvant attendre jusqu'a une finesse de 15,060 mètres au kilogeantme. En y associant la laine dans une proportion de 40 à 50 0[0]. M. Béraud en tisse des étoffes peu coûteuses et l'úsage a démontré la plus grand-résistance de la béraudine à l'usure. Porté durant un au, un vétement de dessus, confectionne avec l'une de ces étoffes, montrait la béraudine de la bérauntine de l avec l'une de ces étoffes, montrait la béraudine meore parfait ment intacte tandis que la laine

enesre parta. 4 mant intacte tauris que la fame ét ité entérement detérioriée. M. Bérand étudie en ce moment le tissage des draps confenant de 70 à 80 0/0 de béraudine et qu'il espère pouvoir mettre dans le commèrce au prix de 2 francs 12 le mêtre. M. Bérand indique privace reasons to the meter. In the manufacture of the control of the part of the pour rembourrer les meubles et la literie et peut-être pour les pausements chirargicaux. Il la fait étudier en France et en Hollande en vue de ce dernier objet.

L'ENCYCLIQUE DE LEON XIII AUX EVÊQUES DE PRUSSE

Voici un extrait de l'importante encyclique que Léon XIII vient d'adresser aux évêques de

Leon XIII vient d'adresser aux évêques de Prusse:
Il existe, comme vous le savez, Vénérables Frères, dans le sein de la société humaine, plusieurs semencea de désordres publics; ce sont comme des feux disposés?, cé la ét qui font redouter un terrible incendie; au premier rang se présente la question ouvrière, qui préoccupe les gouvernants. Lesquels cherchent le moyen de faire face aux dangers imminents, de barrer la route aux membres des sectes, qui épient l'occasion de s'acceratire à la faveur des malheurs publics et de machines des révolutions au grand detriment des Etats.

Or, admirables sont les avantages que la societé humaine peut retirer dans ce cas du travail des ministres de l'Eglise; et l'on a pu le constater dans les périts et les calamités qui ont afflige d'autres temps. En effet les prêtre qui, à raison de leur ministre ont des rapports presque quotidiens avec les hommes des

périls et les calamités qui ont affligé d'autres temps. En effet les prêtres qui, à raison de leur ministère ont des rapports presque quotidiens avec les hommes des classes inférieures et sont accoutunés à converser familièrement et intimement avec eux, connaissent à fond les travaux et les douleurs decette classe d'hommes; ils voient de plus près les blessures de leur cour; et, tirant des vérités religieuses des arguments et des secours opportuns, ils sont aptes à donner aux esprits malades des consolations et des remèdes qui peuvent adoucir les maxx présents, relever le courage abattu, retenir des esprits qui se précipitaient dans la sédition et le désoudre. Ni moins sérieux ni moins utile est le concours que peuvent apparter les ministres sacrés, animés de l'esprit que l'Eggise leur inspire, dans ces pays recalés, sans aucune civilisation, où plusieurs princes européens out pris à têche de nes jours d'établir des colonies, — Le gouvernement allemand lui-nome cherche non-seulement à fonder des colonies, à agrandir ses possessions, mais encore à ouvri de nouveaux débouchées au commerce et à l'industric. Ce qui leur sa gloire, aux yeux de l'humanité, ce sont ses efforts pour polir et civiliser des sauvages et sauguinaires.

Mais pour se concilier l'esprit et gagner la confiance

Mais pour se concilier l'esprit et gagner la confiance de ces nations grussières et incultes, il importe beau-coup de leur caseigner des l'aberd les préceptes salu-taires de la religion, de les amener à comprendre la vraie notion du juste et de l'honnète, de leur apprendre la dignité des enfants de Dieu à Jaquell

dre la dignité des enfants de Dieu à laquelle, grâce aux mérites de notre Sauveur, elles out aussiété appelées. C'est ce que la engagea les Fontifées Romains à envoyer des hérauts de l'Evangile aux peuples encore barbaues.

Et certainement l'ouvre dont il s'agit n'est point l'affaire des armées, ni des magistrats évils, ni des vainqueurs, bien qu'ils en puissent retirer des fruits abundants, mais c'est le rôle, comme l'atteste l'histoire, de ces hommes qui, s'élançant du camp de l'Eglac, embrassent les labeurs et les dangers des expéditions sacrées et ne ernignent pas, mesagers et interprêtes de Dieu, de s'exiler chez des mations barbares, prés à répandre leur sang et leur vie pour le salut de leurs frères.

LES OBSÈQUES DU PRÉFET D'EVREUX

Evreux, 18 janvier. - Les obsèques du préfet de l'Eure ont eu lieu ce matin à onze heu Malgre une pluje battante, l'affluence était con-

Le 7 le de ligue faisait la haie sur le parcours du

Devant la cathédrale étaient massès deux ons du 21e dragons et un piquet de gendar Merie.

A 11 heures, le clergé est venu faire la levée du

corps à l'hôtel de la Préfecture.

Le corps reposait dans la chambre mortuaire; le catafalque était dressé dans le salon carré de la préfecture donnant sur les jardins.

A 11 h. 114, le cortège s'est mis en marche pour

e rendre à la cathédrale. se rendre à la cathédrale. La messe a été dite par l'archiprètre ; l'absoute a été donnée par Mgr l'évêque d'Evreux. Le char funèbre trainé par 2 chevaux, disparais-sait sous les couronnes. Les cordons du poèle étaient tenus par M. De-

ans une sage mesure, ses idées politiques, c'est velle, ministre de l'agriculture; M. Lafbon, directeur y vivre en faisant le bien. >

Puissent les ca'holiques be'ges rester fldèles à l: ministre de l'intérieur: M. le comte d'Osmoy,

sénateur; M. Papon, député; M. le général de Quelen, commandant la subdivision; M. Pouyer-Quertier, sénateur, président du conseil général de l'Eure; M. Huet, président de la cour d'assise;

de PEure; M. Huet, président de la cour d'assise; M. Dufly, maire d'Evreux.

Le deuil étaient conduit par M. Louis Barréme, fils du préfet, accompagné de M. Ménisclou.

A l'issue de la cérémonie funèbre, le cortège s'est dirigé vers la gare où des discours ont été prononcé par M. Laffon, au nom du ministre de l'intérieur, par M. Pouyer-Quertier, M. Defly, maire d'Evreux, M. Edmond Hugues, sous-préfet des Andelys.

Evreux, 15 janvier.— M. Develle a parlé le premier devant le cercueil de M. Barrême et a prononcé quelques paroles de regret et de sympathie, se demandant qui pouvait hair le défont. M.

nonce queques paroies de regret et de sympatime, se demandant qui pouvait hair le défunt. M. Hendlé a rappelé le dévouement et l'intelligence de M. Barrème dans ses fonctions. M. le comte d'osnoy a parlé également de l'administrateur et a terminé ainsi en s'adressant au fils de M. Barrème de l'administrateur et a terminé ainsi en s'adressant au fils de M. Barrèmes de l'administrateur et l'administrateur rême : « Tu deviendras, hélas ! tu es devenu, l'en-

fant adoptif du département de l'Eure.» M. Laffon a adressé un adieu au nom du gou-vernement; il a loué la carrière du défunt et a affirmé la confiance que le ministère avait dans

son collaborateur.

Nouvelles Parlementaires

CHAMBRE

CHAMBRE

La commission chargée d'examiner le projet du gouvernement portant modification de la loi sur l'hypothèque légale de la femme, c'est réunie aujourd'hui. Il après ce projet, lorsqu'une femme renonce à son hypothèque au proitt de l'acquèreur d'inmeubles aliènes par son maricette renonciation vaudra purge. Mais si antérieurement, la femme a par act authentique, subrogé un créancier dans son hypothèque, dans ce cas, le tiers créancier viendra comme créancier hypothècaire sur le prix de vente de l'immeuble, Reste a déterminer si les termes du projet conservent au crèancier le droit de strenchère.

M. Tellièr de Poncheville a attiré sur ce point l'attention de la commission qui a reconnu que les termes du projet étaient ambigus et devaient être modifiés. La commission est également d'avis que la renonciation de la femme dont toujours avoir lieu par acte authentique, aiin qu'elle pulses es rendrecompte de la gravité de l'acte qu'elle accomplit. La commission se prononcera définitivement à ce sujet dans sa prechaine s'ance.

dans sa prechaine scance.

La proposition de M. Michelin tendant à la nomination d'une commission de 22 membres pour rechercher les causes de l'expédition du Tonkin et les responsabilités de l'entreprise, n'a pas été prise on considération par la commission d'initiative.

D'autre part, cette dernière s'est prononcée favorablement sur le projet tendant à nonmer une commission de contrôle pour les fonds secrets.

Les députés des colonies se sont réunis aujourd'hui au sujet de l'application de la surfaxe aux sucres coloniaux pour examiner l'attitude à prendre devant les propositions demandant l'équivalence de traitement pour les sucres coloniaux et étrangers.

La réunion a décidé de se rallier aux propositions réclamant cette équivalence, faisant cette réserve que la quotité des droits sera fixée chaque année.

M. Jules Roche doit se rendre prochaînement en Allemagne et en Russie pour étudier la question de l'alcod. On sait que M. Roche est l'auteur d'une proposition todant un remande en faveur de l'Etat Allemagne et en Russie pour étudier la question l'alecol. On sait que M. Roche est l'auteur d'une position tendant au monopole en faveur de l'Etat.

NOUVELLES MILITAIRES

Le général de brigade Pulz, commandant l'artillerie du premier corps d'armée, passedans la deuxiè section de réserve du cadre d'état-major général.

SITUATION METEOROLOGIQUE.— Paris, l8 jauvier.—
La zone des lasses pressions et les courants du large
sétablissent définitivement sur le nord-onest et le centre
de l'Europe, et l'aire des fortes pressions est refondee au
large de Gipraltar. Le baromètre a baissé de 15 nqui à
Brest, de 12 à Paris et à Bordeaux. Les manvais temps
sétendent de la Bretagne vers la Gassogne. En Russie le
baromètre reste éleve Moscou 767 mµn. Sur la Méditerranée, la pression dessend à 745 mµn Brindisi.
La température monte presque sur tout le continent,
Le thermomètre marquait ce matin — 8 à Breslau. — 2
a Lyon. Uléaborg, 6 à Paris et 12 à Oran.
En Franse, le temps est a la pluie et va rester doux. SITUATION METEOROLOGIQUE. - Paris, 18 janvier. -

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le Journal de Roubaix publiera prochainement, dans ses deux éditions (grand et pelit format), des tableaux indiquant les rincipales maisons de NOUVEAUTÉS, CONFEC TIONS, MODES, LINGERIE, MERCERIE, CHAPELLE-RIE, CORDONNERIE, HORLOGERIE, BIJOUTERIE, CONFISERIE, JOUETS D'ENFANTS, etc., etc., de

Roubaix-Tourcoing.

B'autres tableaux comprend contles noms les fournisseurs d'articles pour tissages, PEIGNAGES, FILATURES, etc.

Ces tabicaux, mis régulièrement sous tes yeure du public, rappetteront à ceux de nos concitoyens qui l'ignorent ou qui l'oublient souvent, qu'ils peuvent facilement acheter à Roubaix-Tourcoing ce qu'ils ront trop volontiers chercher à grands frais au

Les maisons qui destreraient figurer dans nos tableaux sont prices de nous enoyer, le plus tôt possible, leur nom et leur adresse, en indiquant leur spécialité, car nous devrous nous Limiter a un certain

Le Journal de Roubaix est arrivé à un

tirage très-élevé. Dans la circonscription de Roubaix-Tourcoing-Lannoy, qui comprend 250,000 habitants, it se rencontre dans toutes les mains. La grande édition est reçue par l'industriel, le négociant, le propriétaire, comme l'édition à cinq centimes est tue par l'ouerier, l'employé, le détaillant, le

cullivateur, le petit rentier. Il se trouve dans tous les cercles, cafés, hôlels, res-taurants, estaminets et dans la plupart des cabarets.

Les maisons, dont les noms figureront sur nos tableaux, s'assureront une publicité considérable et très-productive, car le consommateur de toute classe s'habitue cisément à s'adresser de préférence au fournisseur dont le nom est fréquemment rappelé à son souvenir.

ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. -Un de nos correspondants particuliers de Paris nous adresse la dépêche suivante :

Paris, 18 janvier. La commission chargée d'examiner le pro-jet concernant l'école des arts industriels de la ville de Roubaix, a nonimé président M.

Dans sa prochains séance, elle entendra M. Lo kroy, ministre du commerce. - Nous recevons aujourd'hui cette autre dé-

Anionin Proust, secrétaire M. de Martimprez.

pêche: Paris, 19 janvier, 4 h. soir. M. Antonin Proust, president de la com-mission de l'Ecole nationale des Arts indus-triels de Rouhaix, a en une entrevue avec M. Goblet, ministre de l'instruction publique

et des Beaux-Arts, et M. Lockroy, ministre

du commerce, que la commission doit enten-dre vendredi. Une entente absolue existe. MM. Goblet et Lockroy poseront seule ment à ce sujet la question de savoir si l'en-seignement professionnel relèvera des minisferes des Beaux-Arts et du Commerce ou bien d'un seul de ces ministères.

Jeudi prochain, 21 janvier, anniversaire de la mort de Louis XVI, une messe pour la France sera dite à neut houres à l'église Saint-Martin.

Le «Figaro» publicit, la semaine dernière, rticle que voici : Réponses aux questions-posées à propos-des titres

nobilidares:
Il y a très peu de personnes en France, une dizaine au plus, autorisées à porter les titres qui leur ont été accordés par le gouvernement pontifical. De ce nomers sont ou étaient : Janvier de la Motte, l'ancien député; les amiraux Cazi et Cécile, le maréchal Vaillant, Minerel, ancien sinateur, la maréchale Niel et se enfants de cete.

iant, Minierel, ancien senateur, la marechale Niel et ses enfants, etc., etc. Quant aux frais de chancellerie, ils s'élèvent ap-proximativement : pour le titre de comte, de 7 à 8,000 francs; pour le titre de marquis, de 10 à 12,000 fr. Sous les différentes monarchies, c'était le souverain.

Sous les différentes monarchies, cétait le souverain, apres avoir pris l'avis du Consoil du seeau, qui, par décret, accordait l'autorisation au titulaire de porter, en France, le titre qu'il avait obtenu d'un gouvernent étranger. Sous la République, c'est le Président qui peut user de cette prérogative. Nous croyons meme que pendant le Septennat du maréchal de Mac-Mahon, cet usage fut une seule fois mis en vigueur.

gueur.

On nous demande encore si le gouvernement pon-tifical a accordé des titres uobiliaires à des israëlites.

Nous croyons pouvoir répondre négativement.

Dans son numéro d'hier le Fiyaro donne cette

rectification: Dans notre numéro du 13 janvier, nous disions q Dans notre numero du 13 janvier, nous disions que le titre du comte Mimerel de Roubaix, ancien séna-teur, était d'origine romaine : il y a eu dans cette affirmation erreur ou plutôt confusion ; la famille Mimerel de Roubaix porte un titre d'origine française, mais une branche cadette de cette famille a obtenu main, qui, ainsi que nous le disio régularisé en France.

Emprunt de Roubaix-Tourcoing.- Le ler Emprunt de Roubaix-Tourcoing.— Le ler fevrier prochain, à 9 heures du matin, il sera pro-cédé, dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville de Roubaix, aux opérations du tirage au sort de 543 obligations remboursables sur l'emprunt contracté en 1860 par les villes de Roubaix et de Tourcoing pour l'établissement de la distribution des caux de la Lys.

Les primes suivantes dabantes de

de la Lys.

Les primes suivantes écherront aux numéros extraits de la roue: l à 10,000 fr.; 2 à 1,000: 10 à 500; 10 à 200; 100 à 100; 420 à 50, formant un total de 543 numéros et 50,000 fr. Chronique du travail. — Mardi matin, les ouvriers du tissage de MM. Ph. Scampset Cie, rue de l'Alma, ont quitté leurs ateliers. La cause de cette cessation de travail est que l'on n'inscrit pas sur leurs livrets le nombre de métres fait par chacun. A deux heures de l'après-midi, une quarantaine d'ouvriers avaient renris le travail.

taine d'ouvriers avaient repris le travail Chronique du bien. - Dimanche dernier, on a tiré, chez M. Longré, place de la Liberté, 10, une tombola organisée au profit d'une œuvre de bien-

2264 39 2763 1119 814 2905 1028 84 1543 2417 1910 1019 2862 1460 2120 1413 1479 2188 2773 1276 109 812 2963 763 1905 1137 2489 1036 296 1325 1677 220 2928 2481 1955 2462

Un accident, qui a provoqué un rassemblent considérable, est survenu mardi à deux heument considerable, est survenu mardi a deux heu-res et demie de l'après-midi, sur la Grand'Place. Un manœuvre de maçon portant un pauier de briques a voulu traverser la ligne des tramways devant le Cafè de Bellevue; comme il est atteint de surdité et que son panier lui masquait la vue, il surdité et que son panier lui masquait la vue, il ne s'est pas apercu que le car venant de la gare passait au trot et est allé se jeter sous les pieds des chevaux. S'il n'avait été rejeté de côté par le classe-pierres, il aurait pu être coupé en deux par le car. Relevé aussitôt, il a été conduit chez M. Coille, pharmacien, qui lui a prodigué les soins que nécessitait une contusion sérieuse à la tête. La victime de cet accident se nomme Fyrard Hennion et demeure rue de Crouy.

Accident de voiture. - Lundi, à midi, un cheval attelé à une voitureappartenant à M. Louis Trenteseaux, marchand de lait, aux Trois-Ponts, a pris le mors aux dents dans la rue du Pile. Une des roues a heurie violemment l'encognure d'un mur, l'essieu s'est brisé, et le cheval a parcoura encore une centaine de mètres avec le véhicule ainsi endommagé. M. Trentesaux, qui conduisait lui-même sa voiture, a reçu quelques contusions sans gravité. Cet accident aurait pu avoir des con-